

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
27 juillet 2018

---

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 76

présenté par

M. Leclerc, M. Bony, M. Straumann, M. Cinieri, Mme Louwagie, Mme Poletti, M. Cattin,  
M. Schellenberger, M. Vialay, M. Pauget, M. Abad, M. Gosselin, Mme Lacroute et M. Fasquelle

-----

**ARTICLE 61**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce projet de loi visant avant toute chose à améliorer la compétitivité de notre économie, il n'apparaît pas opportun de se disperser sur des considérations mettant en exergue un « intérêt social » d'une entreprise.